



**17<sup>ème</sup> CONCOURS INTERNATIONAL  
«ROMUALDO MARENCO» - édition 2019**

**A) SECTION DE COMPOSITION POUR ORCHESTRE D'HARMONIE**

**B) SECTION DE COMPOSITION POUR ENSEMBLE DE CUIVRES ET PERCUSSIONS**

La Mairie de Novi Ligure ouvre le 17<sup>ème</sup> Concours International «Romualdo Marenco» en hommage au grand Musicien de Novi, dans le but d'encourager la composition de musiques pour Orchestre d'Instruments à Vent et Percussions, et d'enrichir le répertoire contemporain.

L'Organisme promoteur ajoute au 17<sup>ème</sup> Concours International Section pour Orchestre d'harmonie, édition 2019, un Concours de Composition pour Ensemble de Cuivres et Percussions.

**A) SECTION DE COMPOSITION POUR ORCHESTRE D'HARMONIE**

**Art. 1**

L'objet du Concours est la composition d'une œuvre originale pour Orchestre d'Harmonie, d'une durée supérieure à 10 (dix) minutes et inférieure à 20 (vingt) minutes, inédite et pas encore créée en concert public, ni diffusée par radio ou télévision et que n'a jamais reçu des prix ou des mentions en d'autres concours.

**Art. 2**

Le Concours est ouvert à des compositeurs/compositrices de toute nationalité, sans limites d'âge. Chaque concurrent ne pourra participer à la Section Composition pour Orchestre d'Harmonie qu'avec une seule composition.

**Art. 3**

Les compositions pourront appartenir à n'importe quelle tendance, genre ou forme musicale, pourvu qu'elles soient adaptées à l'ensemble de la Symphonic Band, ainsi configuré:

- Piccolo
- Flûte, premier et second
- Hautbois, premier et second
- Basson, premier et second
- Clarinette petite en mib (seconde éventuelle)
- Clarinettes en sib: première, seconde, troisième
- Clarinette alto en mib (seconde éventuelle)
- Clarinette basse en sib
- Sax alto en mib, premier et second
- Sax ténor en sib, premier et second
- Sax baryton en mib
- Trompette en sib, première et seconde (troisième éventuelle)
- Trombones premier, second et troisième
- Cors en fa: premier, second, troisième, quatrième
- Cornets à piston en sib: premier, second, (troisième éventuelle); ou Bugle soprano en sib, premier et second (troisième éventuelle)
- Euphonium premier et second, ou Boughe basse en sib premier et second
- Tuba première et seconde, ou Boughe Contrebasse en sib premier et second
- Timbales
- Percussions (tambour, grosse caisse, cymbales, et autres, claviers compris, pour 5 exécutants maximum)

avec l'éventuelle intégration des instruments listés ci-dessous :

- Cor anglais
- Contrebasson
- Clarinette contrebasse en sib
- Sax soprano en sib
- Trombone basse

- Contrebasse à cordes
- Piano
- Harpe

#### Art. 4

Pour participer au Concours, les compositeurs/compositrices devront envoyer au Secrétariat du Concours un pli constitué par:

- 1) **5 (cinq) exemplaires** de la composition, rédigée en partition complète, en forme **rigoureusement anonyme** et sans aucun signal de reconnaissance. Chaque exemplaire doit être marqué, de façon claire et visible, par une devise (pseudonyme); on doit aussi indiquer la durée approximative de la pièce;
- 2) **1 (une) enveloppe scellée**, sur laquelle on doit noter clairement la même devise (pseudonyme) apposée aux exemplaires. L'enveloppe doit contenir:
  - a) la formule d'inscription **TYPE A**, annexée à ce même Avis de Concours, dûment et complètement remplie, suivie par la déclaration finale avec date et signature;
  - b) deux photos du/de la/ concurrent/concurrente, signées au verso;
  - c) curriculum vitae
  - d) copie du document qui atteste le paiement des frais d'inscription.

**Le pli doit parvenir à l'adresse suivante:**

**17° Concorso Internazionale «Romualdo Marengo»  
 COMPOSIZIONE PER BANDA  
 Centro Comunale di Cultura "G. Capurro" – Biblioteca Civica  
 Via G. Marconi, 66  
 15067 Novi Ligure AL - ITALIA**

**avant le 31 Octobre 2019. Le cachet de la Poste faisant foi de la date.**

De toute façon le Jury ne peut pas tenir compte des compositions régulièrement envoyé mais reçus, pour des problèmes postaux, après la fin du travail (les travaux du Jury aura lieu, à moins que des changements imprévisibles, DANS LA SECONDE QUINZAINE DE NOVEMBRE 2019). Le Jury et la Mairie de Novi Ligure ne seront pas responsable en aucune façon si la composition, tandis que livré dans le date énoncés, est reçues par le Secrétariat du même Concours après la clôture des travaux du jury et n'est donc pas susceptible de révision. Dans ce cas, les frais de participation ne sera pas remboursable.

Tout écrit doit être rédigé en lettres moulée, ou tapé, dans une des langues officielles du Concours (Italien, Français, Anglais, Espagnol).

Ne pas satisfaire aux règles susmentionnées entraînera l'exclusion du Concours.

#### Art. 5

Les frais d'inscription au Concours s'élèvent à **€ 70,00 (soixante-dix//00)**. Le paiement peut être effectué selon l'une des façons suivantes:

**PAR VIREMENT BANCAIRE - Ref. Italie: IBAN IT40 C 05696 48420 000010000X89**  
 BANCA POPOLARE DI SONDRIO Agenzia di Novi Ligure c.so Marengo, 59 15067 Novi Ligure Al; **RÉF. ÉTRANGER: IBAN IT40 C 05696 48420 000010000X89; BIC/SWIFT POSOIT22**  
 BANCA POPOLARE DI SONDRIO Agenzia di Novi Ligure c.so Marengo, 59 15067 Novi Ligure Al -Italia au nom de: **Comune di Novi Ligure - Concorso Internazionale "Romualdo Marengo"**, motif du virement: **quota di iscrizione 17° Concorso Internazionale "Romualdo Marengo" – Sezione Composizione per Banda**

(Tous frais de virement sont à la charge du/de la concurrent/concurrente);

**PAR VIREMENT POSTAL au C/C postal n.17007154 au nom du Comune di Novi Ligure,**  
 motif du virement: **quota di iscrizione 17° Concorso Internazionale "Romualdo Marengo" – Sezione Composizione per Banda** (Tous frais de virement postal sont à la charge du/de la concurrent/concurrente).

**Les frais ne seront pas remboursés.**

#### Art. 6

**Le prix, unique, s'élève à € 4.000,00 (quatre-mille//00)**, et sera attribué par l'Organisme promoteur, à l'Auteur de la composition reconnu comme le meilleur par un Jury International composé par au moins 5 (cinq) membres de réputation claire et reconnue.

Le Directeur Artistique du Concours est, de droit, Membre du Jury.

#### **Art. 7**

Le Jury International a le droit de ne pas décerner le prix, au cas où aucune des compositions présentées ne soit jugée méritante. Le Jury a aussi le droit de partager le prix si elle considère que deux compositions soient gagnant ex aequo.

Le Jury a aussi le droit de signaler toute composition jugée digne de mention.

La décision du Jury est définitive et sans appel.

#### **Art. 8**

La Direction Artistique du Concours prendra soin de signaler la composition gagnante, ainsi que d'autres jugées dignes de publication, à des Institutions Musicales spécialisées, Directeurs d'orchestre d'harmonie, Concours d'exécution par orchestre d'harmonie, publications italiennes et internationales spécialisées dans le domaine.

La Direction Artistique du Concours a la faculté de faire exécuter la composition reconnue comme le meilleur, "en première", à l'occasion du **Novi Marengo Festival qui suivra (2020)**, pendant lequel aura lieu aussi la remise du prix à le/la compositeur/compositrice, qui sera l'invité/invitée à Novi Ligure par l'Organisme promoteur.

#### **Art. 9**

Le Secrétariat du Concours fera connaître le résultat du Concours à tous les participants, en envoyant par courrier, à chacun une copie de l'extrait du procès-verbal du Jury. Le Gagnant sera aussi rapidement informé par courrier électronique. Le même sera par la suite informé des lieux, jour et heure de la cérémonie de remise du prix.

#### **Art. 10**

Des 5 (cinq) exemplaires de chaque partition reçue, 1 (un) sera inséré dans l'Archive Musicale du Concours, qui a été fondée dans la Bibliothèque Municipale de Novi Ligure. Les autres exemplaires, pendant les deux années suivant la publication de cet avis de concours, seront à la disposition des Auteurs qui en souhaiteront la restitution; ils ne pourront l'obtenir qu'après demande formelle et contre paiement des frais d'envoi.

#### **Art. 11**

La demande de participation au Concours implique l'acceptation sans conditions, de la part des Concurrents/Concurrentes, de cet Avis-Règlement, ainsi que le consentement à l'emploi des données personnelles aux termes de la loi.

#### **Art.12**

En cas de contestations, le seul texte légalement valable est cet Avis-Règlement en langue italienne, complet de 12 (douze) articles et une pièce annexe.

L'Autorité compétente sera le Tribunal de Alessandria.

**Directeur artistique**

**Maurizio Billi**

**Secrétariat du Concours**

**Patrizia Orsini**

Centro di Cultura "G. Capurro" – Biblioteca Civica

Via Marconi 66 - I -15067 Novi Ligure (AL) - Italia

Tel +39 0143 76246 - Fax +39 0143 72592

<http://www.comunenoviligure.gov.it>

E mail: [concorsomarengo@comune.noviligure.al.it](mailto:concorsomarengo@comune.noviligure.al.it)

---

## Annexe A

---

### FORMULE D'INSCRIPTION CONCOURS INTERNATIONAL DE COMPOSITION POUR ORCHESTRE D'HARMONIE

<b>TITRE DE LA COMPOSITION</b>	.....
<b>NOM ET PRENOM DE L'AUTEUR</b>	.....
<b>DATE ET LIEU DE NAISSANCE</b>	
<b>ADRESSE : RUE ET NUMÉRO</b>	..... n° .....
<b>VILLE</b>	.....
<b>CODE POSTAL</b>	.....
<b>PROVINCE</b>	.....
<b>ETAT</b>	.....
<b>TELEPHONE</b>	.....
<b>FAX (eventuel)</b>	.....
<b>E-MAIL</b>	.....

On recommande aimablement de remplir le formulaire avec lettres moulées.

#### DECLARATION

Le/la soussigné(e) .....

#### DECLARE

de connaître le Règlement du 17<sup>ème</sup> Concours International «Romualdo Marengo»  
**Composition pour Orchestre d'Harmonie** et de l'accepter singulièrement et en entier;  
d'être le **seul Auteur** de la composition présentée;  
que la composition est  **inédite et n'a jamais été effectuée**  en concert public, ni diffusée par  
radio ou télévision;  
que la composition **n'a jamais reçu des prix ou des mentions** en d'autres concours.

Déclare aussi d'accepter le jugement sans appel du Jury.

Lu et approuvé

(date).....

(signature).....

## B) SECTION DE COMPOSITION POUR ENSEMBLE DE CUIVRES ET PERCUSSIONS

### Art. 1

L'objet du Concours est la composition d'une œuvre originale pour **Ensemble de Cuivres et Percussions**, d'une durée pas supérieure à 10 (dix) minutes, inédite et pas encore créée en concerts publics, ni diffusée par radio ou télévision et que n'a jamais reçu des prix ou des mentions en d'autres concours.

### Art. 2

Le Concours est ouvert à des compositeurs/compositrices de toute nationalité, sans limites d'âge. Chaque concurrent pourra participer à la Section de Composition pour Ensemble de Cuivres et Percussions avec une seule composition.

### Art. 3

La Section spéciale du Concours de Composition destiné à l'instrument solo ou à un groupe instrumental, en 2019 est dédié à l'**Ensemble de Cuivres et Percussions**.

La composition pourra appartenir à n'importe quelle tendance, genre ou forme musicale. La formation à laquelle le candidat peut se référer prévoit l'organique indiqué ci-dessous:

**Quintette de Cuivres (2 Trompettes, 1 Cor, 1 Trombone, 1 Tuba) et Percussions (jusqu'à un maximum de deux interprètes). En percussions, l'utilisation d'instruments au son déterminé et indéterminé est autorisée. Sont autorisés les claviers à l'exclusion du piano.**

### Art. 4

Pour participer au Concours, les compositeurs/compositrices devront envoyer au Secrétariat du Concours un pli constitué par:

- **5 (cinq) exemplaires** de la composition, rédigée en partition complète, en forme rigoureusement anonyme et sans aucun signal de reconnaissance;  
Chaque exemplaire doit être marqué, de façon claire et visible, par une devise (pseudonyme); on doit aussi indiquer la durée approximative de la pièce;
- **1 (une)** enveloppe scellée, sur laquelle on doit noter clairement la même devise (pseudonyme) apposée aux exemplaires. L'enveloppe doit contenir:
  - a) la formule d'inscription **TYPE B**, annexée à ce même Avis de Concours, dûment et complètement remplie, suivie par la déclaration finale avec date et signature;
  - b) deux photos du/de la/ concurrent/concurrente, signées au verso;
  - c) copie d'un document d'identité valid ;
  - d) curriculum vitae
  - e) copie du document qui atteste le paiement des frais d'inscription.

**Le pli doit parvenir à l'adresse suivante:**

17° Concorso Internazionale «Romualdo Marengo»  
SEZIONE COMPOSIZIONE PER ENSEMBLE DI OTTONI E PERCUSSIONI  
Centro Comunale di Cultura "G. Capurro" - Biblioteca Civica  
Via G. Marconi, 66  
15067 Novi Ligure AL - ITALIA

**avant le 31 Octobre 2019. Le cachet de la Poste faisant foi de la date.**

De toute façon le Jury ne peut pas tenir compte des compositions régulièrement envoyés mais reçus, pour des problèmes postaux, après la fin du travail (les travaux du Jury aura lieu, à moins que des changements imprévisibles, DANS LA SECONDE QUINZAINE DE NOVEMBRE 2019). Le Jury et la Mairie de Novi Ligure ne seront pas responsable en aucune façon si la composition, tandis que livré dans le date énoncés, est reçues par le Secrétariat du même Concours après la clôture des travaux du jury et n'est donc pas susceptible de révision. Dans ce cas, les frais de participation ne sera pas remboursable.

Tout écrit doit être rédigé en caractère d'imprimerie, ou tapé, dans l'une des langues officielles du Concours (Italien, Français, Anglais, Espagnol). Ne pas satisfaire aux règles susmentionnées, ou à l'une d'entre elles, entraînera l'exclusion du Concours.

### Art. 5

Les frais d'inscription au Concours s'élèvent à **€ 30,00 (trente//00)**. Le paiement peut être effectué selon l'une des façons suivantes:

- **PAR VIREMENT BANCAIRE - Ref. Italie: IBAN IT40 C 05696 48420 000010000X89**  
BANCA POPOLARE DI SONDRIO Agenzia di Novi Ligure via G. Marconi, 25 15067 Novi Ligure AL;

**RÉF. ÉTRANGER:** IBAN IT40 C 05696 48420 000010000X89; BIC/SWIFT POSOIT22 BANCA POPOLARE DI SONDRIO Agenzia di Novi Ligure c.so Marengo, 59 15067 Novi Ligure AL -Italia au nom de: **Comune di Novi Ligure – Concorso internazionale "Romualdo Marengo"**, motif du virement: **quota di iscrizione 17° Concorso Internazionale "Romualdo Marengo" – Sezione Composizione per Ensemble di Ottoni e Percussioni** (Tous frais de virement sont à la charge du/de la concurrent/concurrente);

• **PAR VIREMENT POSTAL** au C/C postal n.17007154 au nom de **Comune di Novi Ligure**, motif du virement: **quota di iscrizione 17° Concorso Internazionale "Romualdo Marengo" – Sezione Composizione per Ensemble di Ottoni e Percussioni** (Tous frais de virement postal sont à la charge du/de la concurrent/concurrente). **Les frais ne seront pas remboursés.**

#### **Art. 6**

Le prix, **unique**, s'élève à **€ 1.500,00 (mille cinq cents//00)**, et sera décerné, par l'Organisme promoteur, à l'Auteur de la composition pour **Ensemble de Cuivres et Percussions** choisie comme gagnante par un Jury International comptant au moins 5 (cinq) membres de réputation claire et reconnue. Le Directeur Artistique du Concours est, de droit, Membre du Jury.

#### **Art. 7**

Le Jury International a le droit de ne pas décerner le prix, au cas où aucune des compositions présentées ne soit jugée méritante. Le Jury a aussi le droit de partager le prix si elle considère que deux compositions soient gagnant ex aequo.

Le Jury a aussi le droit de signaler toute composition jugée digne de mention.

La décision du Jury est définitive et sans appel.

#### **Art. 8**

La Direction Artistique du Concours prendra soin de signaler la composition gagnante, ainsi que d'autres jugées dignes de publication, à des Institutions Musicales spécialisées, Concours d'Exécution, publications italiennes et internationales spécialisées dans le domaine.

La Direction Artistique du Concours a la faculté de faire créer la composition gagnante, "en première", à l'occasion du **Novi Marengo Festival** qui suivra, en 2020 à Novi Ligure, pendant lequel aura lieu aussi la remise du prix à le/la compositeur/compositrice, qui sera l'invité/invitée de l'Organisme promoteur le jour de la cérémonie de remise du prix.

#### **Art. 9**

Le Secrétariat du Concours fera connaître aux participants, dès que possible, les résultats du Concours, en envoyant par courrier à chacun d'entre eux un extrait du procès-verbal du Jury. Le Gagnant sera aussi rapidement informé par courrier électronique. Le même sera par la suite informé des lieux, jour et heure de la cérémonie de remise du prix.

#### **Art. 10**

Des **5 (cinq)** exemplaires de chaque partition reçue, **1 (une)** sera inséré dans les Archives Musicales du Concours, qui a été fondée dans la Bibliothèque Municipale de Novi Ligure. Les autres exemplaires, pendant les deux années suivant la publication de cet avis de concours, seront à la disposition des Auteurs qui en souhaiteront la restitution; ils ne pourront l'obtenir qu'après demande formelle et contre paiement des frais d'envoi.

#### **Art. 11**

La demande de participation au Concours implique l'acceptation sans conditions, de la part des Concurrents/Concurrentes, de cet Avis-Règlement, ainsi que le consentement à l'emploi des données personnelles aux termes de la loi.

#### **Art.12**

En cas de contestations, le seul texte légalement valable est cet Avis-Règlement en langue italienne, complet de 12 (douze) articles et une pièce annexe.

L'Autorité compétente sera le Tribunal de Alessandria.

**Directeur artistique**  
**Secrétariat du Concours**

**Maurizio Billi**  
**Patrizia Orsini**

Centro di Cultura "G. Capurro" – Biblioteca Civica  
Via Marconi 66 - I -15067 Novi Ligure (AL) - Italia  
Tel +39 0143 76246 - Fax +39 0143 72592  
<http://www.comune.noviligure.al.it>  
E mail: [concorsomarengo@comune.noviligure.al.it](mailto:concorsomarengo@comune.noviligure.al.it)

---

**Annex B**

---

**FORMULE D'INSCRIPTION CONCOURS INTERNATIONAL DE COMPOSITION  
POUR ENSEMBLE DE CUIVRES ET PERCUSSIONS**

<b>TITRE DE LA COMPOSITION</b>	.....
<b>NOM ET PRENOM DE L'AUTEUR</b>	.....
<b>ADRESSE RUE ET NUMÉRO</b>	..... n° .....
<b>VILLE</b>	.....
<b>CODE POSTAL</b>	.....
<b>PROVINCE</b>	.....
<b>ETAT</b>	.....
<b>TELEPHONE</b>	.....
<b>FAX (eventuel)</b>	.....
<b>E-MAIL</b>	.....

**On recommande aimablement de remplir le formulaire avec lettres moulées.**

**DECLARATION**

Le/la soussigné(e) .....

**DECLARE**

- de connaître le Règlement du 17<sup>ème</sup> Concours International «Romualdo Marengo» **composition pour ensemble de cuivres et percussions** et de l'accepter singulièrement et en entier;
- d'être le seul Auteur de la composition présentée;
- que la composition est  **inédite et n'a jamais été effectuée**  en concert public, ni diffusée par radio ou télévision;
- que la composition n'a jamais reçu des prix ou des mentions en d'autres concours.

Déclare aussi d'accepter le jugement sans appel du Jury.

Lu et approuvé

(date).....

(signature).....